



HABITER LE MONDE DE DEMAIN

**Synthèse des travaux du Partenariat Français
pour la Ville et les Territoires
XI Forum Urbain Mondial**

2021 - 2022

Réalisée pour le Forum urbain mondial de Katowice (Pologne),
en juin 2022, sur le thème « Transformer nos villes pour un
meilleur futur urbain »



Editorial

« Transformer nos villes pour un meilleur futur urbain »

Nous nous retrouvons, acteurs de la délégation française, au Forum urbain mondial de Katowice en Pologne pour partager le bilan de la mise en œuvre de nos engagements communs : le Nouvel Agenda urbain vise à construire des villes, des territoires et des communautés durables, résilients et inclusifs qui puissent à la fois ne laisser personne au bord de la route tout en respectant les limites planétaires.

« Transformer nos villes pour un meilleur futur urbain », tel est le thème du Forum urbain de Katowice, qui nous invite à une démarche prospective.

Cinq ans après le sommet Habitat III, les rapports du GIEC et les conventions nous alertent sans cesse quant à la trajectoire de plus en plus critique du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Le contexte de la pandémie de Covid-19 a mis à l'agenda les enjeux de santé publique à une échelle inédite ; il a profondément transformé les rapports humains et accéléré les transitions ; il a bouleversé notre rapport au travail, à l'éducation, aux services essentiels.

Tout récemment, en Europe, le contexte de la guerre en Ukraine entraîne des migrations de populations réfugiées, des souffrances de populations civiles, des destructions

de villes, et suscite également une transformation radicale des circuits mondiaux d'approvisionnement en énergie et en denrées alimentaires.

Ainsi, dans un monde devenu plus incertain, ces événements mettent d'autant plus à l'épreuve la résilience des communautés et des territoires et questionnent nos futurs.

Pour le 11e Forum urbain mondial, le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) a décidé de conduire une contribution prospective afin, d'une part, d'imaginer un monde de 2050 où nous aurions tenu nos engagements vis-à-vis de la mise en œuvre de l'Agenda urbain mondial et, d'autre part, de proposer les leviers et les actions indispensables à engager dès aujourd'hui pour réussir une trajectoire de transformation vers des villes décarbonées, équitables et agréables à vivre.

Alors que le Forum urbain mondial se tient en Europe, dans les derniers jours de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), nous sommes convaincus que les politiques urbaines européennes peuvent être des sources d'inspiration et des fers de lance pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda urbain mondial, portés par nos valeurs de liberté, d'inclusion et de démocratie, centrées sur l'humain.

Hubert Julien-Laferrrière, président du Partenariat français pour la ville et les territoires





Remerciements

Avec le soutien de :

- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- Ministère de la cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Ministère de la Culture
- AFD, Agence Française du Développement

Les co-pilotes des groupes de travail

- Prudence Adjanooun, Réseau Habitat et Francophonie
- Brigitte Bariol-Mathais, FNAU/PFVT
- Aurélien Biscuit, Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- Baptiste Boleis, coordination scientifique et rédactionnelle, Cité de l'architecture et du patrimoine
- Maggie Cazal, Urbanistes sans frontières (USF)
- Sylvain Chapon, groupe ENGIE
- Anne Chareyron-Perchet, Consultant
- Marie-Hélène Contal, directrice du développement culturel, Cité de l'architecture et du patrimoine
- Russell Galt, head of Urban Alliance
- Marion Gonzales, France Ville Durable
- Jonny Hughes, council member of the IUCN Urban Alliance
- Daniel Kaplan, Réseau Université de la Pluralité
- Maud Lelièvre, President of the International Union for Conservation of Nature in France (IUCN), General Deputee of the "Ecomaires" organization (eco-mayors)
- Sébastien Maire, France Ville Durable
- Philippe Mary, UrbaLyon
- Morgane Moreau, UrbaLyon
- Tristan-Laurent Morel, ADP - Villes en développement
- Sylvain Petitet, Cerema
- Sébastien Rolland, UrbaLyon
- Nicolas Rossignol, programme ESPON
- Morgane Thoumieux, coordination scientifique et rédactionnelle, Cité de l'architecture et du patrimoine
- Simon Virlogeux, collaborateur parlementaire d'Hubert Julien-Laferrière
- Stéphane Woynaroski, regional advisor in charge of water and biodiversity, president of the working group of the French committee of the IUCN

SOMMAIRE

INTRODUCTION <i>La démarche des acteurs français pour préparer le Forum urbain mondial</i>	6
QUELLE VISION DU MONDE EN 2050 ?	8
FOCUS SUR LE MONDE DE 2050 VU PAR LES GROUPES DE TRAVAIL	10
LES LEVIERS D'ACTION POUR CONSTRUIRE LES TRAJECTOIRES	14
LE TERRITOIRE DURABLE DU XXI^E SIÈCLE EST SOBRE, RÉSILIENT, INCLUSIF ET CRÉATIF	16
CONCLUSION <i>Habiter l'Europe et le monde de demain</i>	19



Introduction

La démarche des acteurs français pour préparer le Forum urbain mondial

Au cours de l'année 2021, plus de 150 membres du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) se sont réunis en une douzaine de groupes de travail thématiques dans une démarche de co-construction pour produire une contribution commune au Forum urbain mondial. Chaque groupe était piloté par des membres du PFVT et a associé des acteurs issus de différents horizons.

Un travail prospectif et collectif

Chacun des 12 groupes thématiques a formalisé une contribution prospective, sur la base d'une méthode commune articulée en trois temps :

- lors d'une première réunion de travail, les participants de chaque groupe de travail étaient invités à formuler les enjeux des transitions sur sa thématique à l'horizon de 2050 ;
- lors d'une deuxième séquence, chaque groupe de travail formalisait une représentation prospective du monde de 2050 ;
- dans une dernière séquence, chaque groupe proposait des exemples de politiques, des leviers et des outils concrets à mettre en œuvre dans les dix ans à venir, pour réussir les bifurcations écologiques, sociales, économiques, politiques indispensables à une trajectoire vers ce « futur souhaitable ».

Restitution : les livrets thématiques

Les livrets thématiques issus des 12 groupes de travail sont disponibles en version imprimée en français et en

anglais en version numérique sur le site du PFVT : <https://www.pfvt.fr/>

En parallèle, quatre autres livrets ont été réalisés dans le cadre du PFVT :

- les actes de la Conférence sur le développement urbain durable, organisée le 1er février 2022 dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires avec le PFVT ;
- les actes de la Conférence de Strasbourg sur les villes numériques inclusives, organisée le 2 février 2022 en contribution au Programme phare (flagship program) d'ONU Habitat « People focused smart cities » et dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne par la Fnau avec les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et la Région Grand Est.
- un livret sur la maîtrise d'ouvrage urbaine suite à la crise de la Covid-19 ;
- un livret de regards croisés entre l'Afrique et la France issus d'un cycle de webinaires ;

Nous remercions très chaleureusement tous les membres du Partenariat français pour la ville et les territoires qui se sont mobilisés dans ces travaux collectifs et tout particulièrement les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Culture, pour leur soutien fidèle.

Focus

Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) est la plateforme partenariale et le think-tank qui rassemble depuis plus de dix ans les acteurs français dans leur diversité, issus de l'État, des collectivités locales, des entreprises, des ONG, des experts et chercheurs et de leurs réseaux pour contribuer à des plaidoyers internationaux, notamment à l'Agenda urbain mondial et aux forums urbains mondiaux. Le PFVT est présidé par le député du Rhône Hubert Julien-Laferrière. La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) en assure la coordination technique.



© Unsplash - Shane Rounce



QUELLE VISION DU MONDE EN 2050 ?

Les acteurs français mobilisés dans la démarche prospective partagent une même vision commune : si nos engagements de l'Agenda urbain mondial, de l'accord de Paris, de l'Agenda urbain européen étaient atteints, ils dessineraient un monde très différent de celui que nous connaissons, fortement axé sur les valeurs de justice écologique et de justice sociale. Cette vision s'appuie sur de nombreuses lignes de convergence.

1. De nouvelles formes d'alliance entre le vivant et l'humain

- Resituer l'homme dans la biosphère dans un rapport de force rééquilibré qui permette de s'inscrire dans les limites des ressources planétaires.
- Réaliser une neutralité carbone avant 2050.
- S'appuyer sur des solutions fondées sur la nature pour limiter et atténuer la transition climatique et préserver la biodiversité : assurer la captation du carbone, protéger et mobiliser les fonctionnalités écologiques et nourricières du sol, rafraîchir les villes par la végétalisation.

2. La santé devenue un critère central des politiques territoriales

- S'inscrire dans un urbanisme favorable à la santé dans des dimensions multiples.
- Réduire les pollutions, les nuisances, le stress.

- Accéder à une alimentation saine, plus locale, privilégiant les circuits courts.
- Favoriser l'activité physique, notamment par la mobilité active.
- Organiser une offre de soins adaptée pour tous.
- Éviter les exclusions sociales, générationnelles, genrées et favoriser le lien social comme facteur d'épanouissement et de bien-être social et mental.

3. Une sobriété assumée

- Mettre en œuvre la sobriété dans la gestion du foncier, dans la généralisation du réemploi, du recyclage, de la réversibilité, dans la planification urbaine et la construction.
- Mettre en place une économie circulaire dans tous les domaines.
- Accompagner l'accélération de la digitalisation d'une sobriété numérique mais aussi d'alternatives qui conservent le contact humain.

4. Le *high tech* à sa juste place, hybridé avec le *low tech*

- Corollaire de la sobriété, questionner la technologie, pour qu'elle trouve sa juste place et que les solutions techniques puissent s'adapter aux usages, à la diversité des contextes géographiques et des moyens.

5. Une proximité connectée des territoires

- Concevoir les villes et les territoires dans la proximité et les courtes

distances pour accéder facilement aux fonctions essentielles : l'emploi, l'éducation, les services, la culture.

- Connecter les villes et les territoires pour qu'elles fonctionnent en archipels numériques, permettant d'accéder à distance aux services, aux biens et aux échanges.

6. Le temps retrouvé

- Respecter des rythmes naturels, la temporalité de la biodiversité, les temporalités des cycles agricoles.
- Organiser l'urbanisme et la maîtrise d'ouvrage en prenant le temps de l'expérimentation, de la mise en œuvre et de l'appropriation du projet urbain qui, de par son aspect multi-dimensionnel, peut nécessiter un temps long.

7. L'aspiration à de nouvelles formes de souveraineté

- Fonder la souveraineté alimentaire sur la production locale et remettre en question les chaînes mondialisées de production, du fait de leurs fragilités et de leurs émissions importantes de carbone.
- Mettre en place la souveraineté numérique en assurant la sûreté des systèmes et leur régulation, notamment pour protéger les données personnelles.

8. Un développement urbain et territorial dans un contrat écologique et social

- Inscrire les visions 2050 dans la notion de « limites » : limites physiques de la planète, d'une part (ou plafond environnemental) ; limites sociales, d'autre part (ou plancher d'acceptabilité).

9. Apprendre à gérer les incertitudes...

- Intégrer l'imprévisibilité et l'hybridité dans le pilotage des politiques territoriales.
- Organiser des processus créatifs de programmation urbaine.
- Affirmer le droit à l'expérimentation.

10. Mais construire une vision de long terme par les imaginaires

- Changer les imaginaires individuels et collectifs pour changer les futurs urbains.



FOCUS SUR LE MONDE DE 2050 VU PAR LES GROUPES DE TRAVAIL

Biodiversité 2050

Trois perspectives principales sont à prendre en compte pour la biodiversité :

- la nature pour la nature ;
- la nature pour la culture ;
- la nature pour la société.

Ces trois principes fondamentaux forment la ligne directrice à suivre pour l'intégration de la biodiversité dans les scénarios envisagés pour le futur. Une biodiversité saine et les services écosystémiques qu'elle fournit sont essentiels au bien-être de l'homme et au renforcement de la résilience de nos villes et de nos régions, pendant et après la pandémie, et ils sont au cœur de notre redressement. (Extrait de la Déclaration d'Édimbourg.)

Alimentation 2050

La « recette alimentaire et agricole » n'existe pas encore mais les ingrédients commencent à en être connus :

- production, au champs : protéger les potagers et les terres agricoles, diversifier les productions.
- transformation : en cuisine, miser sur une alimentation juste qui intègre le coût des externalités environnementales et sociales des productions ;
- consommation : à table, s'alimenter en ayant conscience qu'il ne s'agit pas seulement d'un besoin à satisfaire, ni même d'un plaisir que l'on s'octroie, mais aussi d'un acte ancestral et futuriste qui dicte le passage du legs au futur.

Santé 2050

La santé doit être un critère de décision majeur des politiques urbaines.

Les villes aménagées par l'entrée « santé » peuvent réduire les externalités négatives de la vie en milieu urbain et favoriser la réduction des inégalités sociales, mais aussi de genre. La ville et les collectivités locales sont les échelles les plus adaptées et agissent en faveur de la santé.

Logement abordable 2050

Caractérisé par l'hybridité de ses formes, de sa construction et de son accessibilité financière, le logement abordable de 2050 s'adapte aux besoins et aux caractéristiques socio-économiques de ses habitants. Pour ce faire, chaque production fait l'objet d'un diagnostic de pratiques et d'usages qui assure l'adéquation de

l'habitat avec les besoins et le mode de vie des habitants. La grande variété des typologies de logements qui en résulte favorise la diversité sociale.

Mobilités 2050

Le 5e âge de la mobilité n'a pas encore de nom, mais ses grandes caractéristiques s'esquissent déjà : décarbonation, solutions numériques, densité urbaine et périurbaine raisonnée, mixité et proximité, modes actifs, structuration par les modes lourds, diminution de la dépendance à la voiture individuelle, diversification de la demande et des offres.

Ville informelle 2050

La planification stratégique est là pour garantir la démocratie et l'équité de l'aménagement dans l'objectif de villes durables. Dans cette optique, il s'agit d'atténuer les disparités entre les quartiers ; de doter les villes de cadastres et de rendre leurs données accessibles à tous ; de faire en sorte que la société civile se structure et participe à la gouvernance des villes.

Numérique 2050

La vision d'une ville plus participative et contributive suppose la prise en compte du temps de travail des habitants entre leur métier « officiel » et leur contribution à divers travaux d'intérêt commun. Elle suppose que les biens et les lieux, y compris privés, soient conçus pour être partagés. Au service de cette ville contributive, l'infrastructure numérique s'organise pour fonctionner de manière locale, tout en restant connectée au monde, et s'appuie sur des technologies éprouvées et d'accès libre ainsi que sur des données ouvertes. Le numérique n'a pas remplacé les relations physiques, il crée seulement un autre mode de relation possible.

Femmes et ville 2050

Condition nécessaire, mais insuffisante, une législation adéquate pour l'égalité femmes-hommes et sa bonne application sont fondamentaux pour favoriser des sociétés plus inclusives et égalitaires. Deux axes pour y parvenir : la garantie d'une parité politique absolue dans la gouvernance des villes ; la formation à tous les niveaux pour permettre aux femmes de sortir de l'invisibilité et d'avoir accès à tous les usages de la ville.

Ville créative 2050

La ville est avant tout un « imaginaire vécu » que chaque subjectivité interprète en relation avec les autres. Aux démarches prédictives se substituent les démarches processuelles, donnant aux habitants les moyens de gérer leur rapport à l'espace-temps urbain. L'indéfinition de la ville s'oppose au surdéterminisme : ne pas fixer a priori de but à des projets urbains mais laisser les citoyens participer au sens de ces projets, selon des paramètres universels appropriables. Cela suppose évidemment d'être capable d'activer leur imagination et leur capacité d'expérimentation.

Coopération territoriale 2050

Dans un monde fait d'interrelations, certaines de nos ressources clés se sont raré-



fiées. Afin de préserver, gérer au mieux mais aussi valoriser ces ressources devenues rares, les États membres de l'Union européenne ont adopté un modèle différencié de gestion des ressources clés à un niveau supranational, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Les politiques publiques s'adaptent aux situations vécues dans les zones fonctionnelles et les espaces transfrontaliers.

Résilience, la vie de Léa, enfant de 2050

Dans le monde de 2050, Léa vit une sobriété heureuse et ses parents ne considèrent pas ces évolutions récentes comme des contraintes ou des renoncements, car elles ont été directement source de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie. La résilience et les limites planétaires sont les nouveaux cadres de référence des politiques publiques mais aussi des programmes scolaires, de la comptabilité publique et privée et des institutions financières.

Léa mène une vie que tous les enfants pourraient mener à partir de 2030 si la prise de conscience collective continue de s'accélérer et s'accompagne de politiques publiques nécessaires à la mise en œuvre des transitions.



LES LEVIERS D'ACTION POUR CONSTRUIRE LES TRAJECTOIRES

Les groupes du Partenariat français pour la ville et les territoires ont formalisé des recommandations opératoires de leviers d'action, d'outils à engager dès à présent et à mettre en œuvre dans les dix ans à venir pour se diriger vers le monde de 2050 souhaité.

1. Une gestion partagée des ressources naturelles et culturelles comme biens communs

La notion de « biens communs » s'affirme comme la plus à même de guider une utilisation raisonnée des ressources : ressources naturelles comme la biodiversité ; ressources alimentaires ; ressources des services essentiels, des données numériques d'intérêt général et de l'ensemble des patrimoines culturels et sociaux de la ville et des territoires.

2. L'approfondissement des droits fondamentaux

Des cadres légaux pour assurer les droits fondamentaux des personnes sont des prérequis indispensables pour la transformation des systèmes, qu'il s'agisse de la parité femmes-hommes dans les représentations politiques, du droit à la santé, du droit à une alimentation saine, du droit au logement décent et abordable ou du droit à un accès au numérique.

3. La pédagogie et la formation

L'éducation et la formation sont nécessaires dès l'enfance et tout au long de la vie – sur les thèmes de l'égalité femmes-hommes, de l'écologie, de l'alimentation, de la ville, du numérique – afin de construire des citoyens éclairés, dotés de libre arbitre.

4. Des gouvernances participatives

Organiser la gouvernance est considéré comme le levier fondamental pour réussir les transitions à opérer. Il s'agit, d'une part, de donner davantage d'autonomie et de marges d'action aux pouvoirs locaux pour mobiliser les écosystèmes d'acteurs adaptés aux contextes ; d'autre part, de concrétiser une maîtrise d'ouvrage urbaine par gouvernance multiniveaux et multi-acteurs dans le cadre d'une contractualisation adaptée.

5. Une transformation des modèles économiques, de fiscalité et de comptabilité

Sur le plan économique et fiscal, les actions à mener sont :

- la généralisation d'une fiscalité et d'une comptabilité qui intègre des objectifs écologiques et qui prennent en compte les externalités négatives, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- la diversification des modèles de financement par l'hybridation des modèles classiques et des mécanismes de financement solidaires permettant de mobiliser les financements locaux ;
- la valorisation du potentiel économique des quartiers informels et l'adaptation des outils de financement pour leur transformation.

6. Une Europe facilitatrice et proche des citoyens

Il est fortement attendu que l'Europe prenne le rôle d'une facilitatrice, plus lisible et impliquée dans les politiques territoriales et urbaines, notamment à travers la mise en œuvre de l'Agenda urbain, une Europe plus proche des citoyens et plus démocratique.





LE TERRITOIRE DURABLE DU XXI^E SIÈCLE EST SOBRE, RÉSILIENT, INCLUSIF ET CRÉATIF

« Le Manifeste », élaboré avec les parties prenantes, représentants l'État, des collectivités locales, des entreprises et des experts dans le cadre de l'association France Ville Durable, constitue le cadre de déploiement d'une stratégie structurée pour construire la trajectoire commune vers une ville durable. Il repose sur quatre piliers.

La sobriété

Un territoire sobre fonctionne et construit sa prospérité de manière compatible avec les limites physiques de la planète. Le territoire dispose d'une vision précise et publique de ses émissions directes et de son empreinte carbone. Il a engagé des mesures majeures pour les réduire, avec des outils de suivi qui rendent compte à la population et aux parties prenantes. Il réduit puis stoppe l'étalement urbain et reconquiert les sols fertiles. La planification territoriale s'appuie sur les services écosystémiques qui peuvent être rendus par la nature, sur le renforcement de la biodiversité, sur la préservation du grand cycle de l'eau. Il érige en priorité la réhabilitation du bâti et des infrastructures existants, la reconstruction de la ville sur la ville, avant le développement de nouveaux projets en extension urbaine. Il réduit les besoins en matière de déplacements avec des politiques d'aménagement du territoire qui rapprochent l'emploi, l'activité et le logement et qui s'appuient sur les complémentarités urbaines, périurbaines et rurales. Il engage aussi sa population dans une démarche pédagogique et participative visant à faire évoluer les comportements de consommation et d'usage.

L'inclusion

Un territoire inclusif lutte contre toute ségrégation sociale et spatiale, en s'appuyant sur des quartiers, des lieux ou des occasions, sources de lien social, en protégeant les plus fragiles et en favorisant la mixité. On y garantit l'accès aux services essentiels et on y vit bien quel que soit son âge, son genre, ses revenus, son handicap, son origine ou sa religion. Les droits fondamentaux, la sécurité et les libertés individuelles y sont garantis. C'est un territoire participatif, où chaque habitant a le pouvoir d'agir, peut s'informer et s'appropriier les grands enjeux de la transition écologique et sociale. Les femmes et les hommes sont associés aux diagnostics, à l'élaboration des politiques et à leur évaluation, et aux décisions qui

les concernent ou dont ils peuvent prendre l'initiative. C'est un territoire démocratique, qui met en œuvre une régulation publique et locale dans l'intérêt du plus grand nombre, en mobilisant et en impliquant les parties prenantes institutionnelles, économiques, citoyennes et académiques.

La créativité

Un territoire créatif s'appuie sur l'innovation (sociale, culturelle, organisationnelle, de processus et de gouvernance, etc.), sur l'ensemble des disciplines scientifiques, artistiques et sur la culture, pour renforcer la cohésion sociale, la pédagogie et favoriser la transformation et le progrès humain à l'échelle locale. Un territoire créatif mobilise les acteurs économiques pour réorienter ses activités et planifier la redirection des emplois et des compétences vers la réponse aux enjeux de transition fortement créateurs d'emplois non délocalisables et durables, comme les services écosystémiques et les circuits courts dans une logique de circularité ; il est agile et attractif ; il soutient l'économie sociale et solidaire et encourage les entreprises conscientes de leur responsabilité sociale et écologique, qui font évoluer leur modèle économique et leur gouvernance en conséquence. La stratégie numérique d'un territoire durable repose sur un usage raisonné et responsable des technologies pour optimiser les services urbains, publics et privés, garantir une préservation efficiente des ressources. Elle s'assure de la sobriété digitale et du bilan écologique global positif des solutions déployées et garantit aux habitants la protection de leurs données personnelles.

La résilience

Les acteurs d'un territoire résilient disposent d'une vision précise de ses vulnérabilités et de ses ressources environnementales, sanitaires, économiques, sociales, organisationnelles et infrastructurelles, actuelles et à venir. C'est ainsi que les acteurs font évoluer leurs projets et leur gouvernance en conséquence. Le territoire peut dès lors fonctionner indépendamment des chocs majeurs puisque ses systèmes fonctionnent dans une vision plus holistique et que sa société civile est formée à anticiper, à faire face et à se remettre des crises. Le stress chronique et les impacts sur les écosystèmes sont réduits, et l'adaptation au dérèglement climatique est considérée et appréhendée au même niveau que l'atténuation. Les projets et les politiques intègrent systématiquement les deux enjeux. Un territoire résilient est prévenant et sûr, il protège ses habitants et ses écosystèmes, il sait innover et coopérer et met en œuvre en priorité la réponse aux besoins essentiels en toutes circonstances.

Manifeste de France Ville Durable



Conclusion

Habiter l'Europe et le monde de demain

Une Europe plus proche des citoyens

La consultation citoyenne pour l'avenir de l'Europe qui s'est achevée au printemps 2022 a montré l'attachement des panels de citoyens consultés à accélérer la transition écologique et énergétique, leur attachement à une Europe plus sociale, qui instaure un droit à la santé pour tous et améliore l'éducation, mais aussi à une Europe plus lisible et démocratique.

Une Europe plus proche des territoires

L'Europe s'est dotée de la nouvelle charte de Leipzig, adoptée en 2020 pour accélérer l'approche vers un développement urbain durable. Elle met l'accent sur la notion de « biens communs » pour l'amélioration de la qualité de vie et de la cohésion sociale pour des villes européennes vertes, justes et productives. La gouvernance multiniveaux et l'approche intégrée sont des leviers clés pour sa mise en œuvre.

Une Europe plus verte et plus connectée

Dans la stratégie européenne, sont indissociables l'engagement climatique et écologique avec le Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) et l'engagement dans la transformation numérique avec la Boussole numérique européenne. Aider les villes et les territoires à accélérer ces transitions est également l'objet des programmes « 100 Villes climatiquement neutres et intelligentes » de la Commission européenne ou « Living in EU ».

Un Agenda urbain co-construit

L'Agenda européen de l'Union européenne issu du pacte d'Amsterdam a créé des coalitions pour mettre autour de la table et mobiliser sur un pied d'égalité des villes, des États membres, des services de la Commission et d'autres acteurs pour un travail commun qui favorise des solutions innovantes autour d'une question clé. Le pacte de Ljubljana met ainsi l'accent sur les villes petites et moyennes et intègre de nouveaux sujets comme l'alimentation.

L'Agenda urbain européen comme fer de lance pour la mise en œuvre de l'Agenda urbain mondial

Fondé sur des valeurs de démocratie, d'inclusion et de coopération multi-niveaux, l'Agenda urbain européen et les politiques urbaines et territoriales des villes, territoires et États membres peuvent inspirer une mise en œuvre plus concrète et concertée du Nouvel Agenda urbain mondial.

Des solidarités et des coopérations internationales pour mettre en œuvre les engagements du Nouvel Agenda urbain mondial

Dans un monde en crise – crise climatique, crise sanitaire et guerre –, où l'ensemble des flux mondiaux énergétiques comme alimentaires sont modifiés, la mise en œuvre de l'Agenda urbain mondial appelle des coopérations multilatérales, horizontales et multi-acteurs et la mobilisation de moyens et de solidarités pour aider à concrétiser des transitions concrètes dans toute la diversité des territoires.



Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>

Alimentation



Coopération territoriale et transfrontalière



Ville informelle



Logement abordable



Mobilités



Numérique



Résilience



Santé



Villes et biodiversité



Ville créative



Femmes et ville

Couverture : © Unsplash - Arthur Poulin

ISBN : 979-10-90777-19-4

Réalisation :

